

**Zeitschrift:** Mennonitica Helvetica : Bulletin des Schweizerischen Vereins für Täufergeschichte = bulletin de la Société suisse d'histoire mennonite  
**Herausgeber:** Schweizerischer Verein für Täufergeschichte  
**Band:** 34-35 (2011-2012)

**Artikel:** Les exodes anabaptistes de 1710/1711 et l'Alsace : perspective alsacienne de l'événement  
**Autor:** Baecher, Robert  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1055931>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

ROBERT BAECHER

## LES EXODES ANABAPTISTES DE 1710/1711 ET L'ALSACE

### PERSPECTIVE ALSACIENNE DE L'EVENEMENT<sup>1</sup>.

L'Alsace a été de tout temps une terre d'immigration. Dans leur histoire, les anabaptistes persécutés de Suisse et d'Allemagne du Sud avaient bien souvent dirigé leurs pas, provisoirement ou durablement, vers cette province voisine qui avait en commun une langue et une culture germaniques, voire jouissait d'un paysage familier. Afin d'échapper aux foudres des autorités, ils avaient trouvé en cette province des coreligionnaires qui avaient pris soin d'eux. Ainsi, dès le début du mouvement, Strasbourg avait donné asile à plusieurs des principaux inspirateurs de l'anabaptisme comme Balthasar Hubmaier, Wilhelm Reublin, Hans Denck, Michael Sattler, Pilgram Marbeck, Leopold Scharnschlager pour ne citer qu'eux. Ce rôle de refuge, la ville libre impériale allait le conserver jusqu'au début du 17<sup>e</sup> siècle en dépit de pressions continues exercées par les autorités de la ville. Celles-ci, plus que de vouloir éradiquer la dissidence, se contentaient de surveiller et de contrôler sa population. C'est ainsi que des familles ont pu se maintenir durant des décennies sans être inquiétées. Les pressions n'ont jamais atteint le niveau de celles rencontrées en Suisse ou sur les terres autri-

---

<sup>1</sup> Le cadre de cette présentation utilise de nombreuses monographies parues dans *Souvenance Anabaptiste – Mennonitisches Gedächtnis*, la revue annuelle de L'Association Française d'Histoire Anabaptiste Mennonite, et parues entre 1987 et 2011. Pour faciliter la lecture, nous avons choisi de ne pas les citer au fil du texte mais ci-après, dans l'ordre chronologique de leur parution:

ROBERT BAECHER, La communauté anabaptiste du baillage de Sainte-Marie-aux-Mines: 1690-1730, in: SA (Souvenance Anabaptiste) 6/1987, 57-90; Les anabaptistes du baillage de Jebsheim au XVII<sup>e</sup> siècle, in: SA 7/1988, 35-56; Les anabaptistes d'Alsace au XVII<sup>e</sup> siècle: Ohnheim, in: SA 8/1989, 23-62; Les anabaptistes d'Alsace au XVII<sup>e</sup> siècle: Heidolsheim, in: SA 9/1990, 52-74; Les anabaptistes d'Alsace au XVII<sup>e</sup> siècle: Baldenheim, in: SA 10/1991, 78-96; 1712: enquête sur une date capitale, in: SA 11/1992, 35-53; Le Sieur Adolphe Schmidt, in: SA 14 / 1995, 29-54; Le dossier d'une médiation avortée: Destins des familles zurichoises et de leurs biens (1636-1661), in: SA 16/1997, 33-65; Le prince de Montbéliard accueille les anabaptistes, in: SA 18/1999, 58-90; Jacob Amann – Sa biographie se précise, in: SA 19/2000, 46-66; «Allons voir ce qui se passe chez les anabaptistes en Alsace» – ou la chronique familiale des Goldschmidt, in: SA 20 / 2001, 29-54; De Steffisburg à Sainte-Marie-aux-Mines. L'exode des futurs amish, in: SA 21 / 2002, 20-55; Enquête sur l'origine de la famille Augsburg, in: SA 21 / 2002, 56-70; Les anabaptistes des seigneuries de Masevaux et de Rougemont, in: SA 22/2003, 64-94; Entre légende et réalité: les Peterschmitt, in: SA 23 / 2004, 15-39; L'alsacien Claus Klinger de Zimmerbach. Martyr anabaptiste (1589-1622) ou «Dieu les jugera en son temps», in: SA 27 / 2005, 11-68; Le domaine de Schoppenwihl et les anabaptistes. Contribution à l'histoire des anabaptistes des environs de Colmar au XVIII<sup>e</sup> siècle, in: SA 25 / 2006, 16-42; L'apparition du nom Peterschmitt. Complément d'enquête, in: SA 26 / 2007, 61-70; Les anabaptistes du belfortain revisités, in: SA 27 / 2008, 23-51; Les anabaptistes aux portes de Bâle (1725-1800), in: SA 28 / 2009, 17-37; Les Anabaptistes dans la vallée de Guebwiller et au vallon du Rimbach, in: SA 30 / 2011, 40-53.

chiennes des Habsbourg. Elles se limitaient généralement à quelques jours d'incarcération pour non présentation d'enfant, ou d'une expulsion pour les étrangers de passage. Les anabaptistes autochtones avaient tout simplement à se tenir tranquille. A l'occasion, Strasbourg savait même se montrer protectrice comme en témoigne l'affaire de l'orfèvre zurichois Abraham Gessner (1552–1613).<sup>2</sup> Le conseil de la ville et son magistrat avait adressé à Zurich un courrier bienveillant. Les idées des Frères s'étaient par ailleurs disséminées largement dans les villes et villages constituant la mosaïque politique de l'Alsace moyenne dominée par des Habsbourg mais dont bon nombre d'endroits étaient passés à la Réforme : Sélestat, Colmar, Ribeauvillé/Riquewihr et déjà Sainte-Marie-aux-Mines recelaient des communautés très actives. L'Autriche antérieure avec sa capitale Ensisheim mit toute son énergie pour tenter d'éradiquer l'anabaptisme, sans succès. Le dernier martyr connu pour l'Alsace fut Claus Klinger de Zimmerbach, village situé à l'entrée de la vallée de Munster. Il fut exécuté en 1622 en causant de grands remous entre les factions catholiques et protestantes qui allaient s'affronter.<sup>3</sup>

Par la suite, les vagues d'immigration se sont enchaînées surtout après la paix de Westphalie qui mit un terme à la terrible Guerre de Trente Ans. Elles sont dans l'ensemble bien documentées. Par contre, celle de 1711 appelée la «grande Déportation» n'a que peu attiré l'attention des historiens locaux. Jean Séguy dans son oeuvre de référence n'avait en effet pas relevé d'impact direct bien que l'événement lui fût connu au travers des travaux de Ernst Muller.<sup>4</sup> Ces dernières années, plusieurs travaux sont venus enrichir notre connaissance de l'événement. En particulier, on peut citer ceux de Hofmann/Rosselet en langue française qui s'est penché sur la correspondance diplomatique entre Berne et la Hollande, de Hans Rudolf Lavater «*Die vereitelte Deportation emmentalischer Täufer nach Amerika 1710*» et de Hanspeter Jecker «*Von der 'Ausschaffung kriminalisierter Einheimischer' zur 'Endlösung in der Täuferfrage'*».<sup>5</sup>

C'est en m'appuyant en partie sur leurs travaux, que j'ai effectué mes recherches sur les traces de l'événement.

Pour ouvrir ce dossier, il convient de replacer cet épisode dans son contexte. Pour cela, j'aborderai successivement les chapitres suivants :

---

<sup>2</sup> Cf. URS B. LEU / CHRISTIAN SCHEIDEGGER (Eds.), *Die Zürcher Täufer 1525-1700*, Zürich 2007, 145-147.

<sup>3</sup> ROBERT BAECHER, *L'alsacien Claus Klinger de Zimmerbach. Martyr anabaptiste (1589-1622) ou «Dieu les jugera en son temps»*, cf. SA 27 / 2005, 11-68.

<sup>4</sup> JEAN SEGUY, *Les Assemblées Anabaptistes-Mennonites de France*. Paris 1977; ERNST MÜLLER, *Geschichte der Bernischen Täufer*, Frauenfeld 1895.

<sup>5</sup> URSIGN HOFMANN / MARION ROSSELET, *L'expulsion des Anabaptistes du Canton de Berne en 1710*, Lausanne 2007; HANS RUDOLF LAVATER, *Die vereitelte Deportation emmentalischer Täufer nach Amerika 1710*. Nach dem Augenzeugenbericht der «Röthenbacher Chronik», in: *Mennonitica Helvetica* 14/1991, 51-124; HANSPETER JECKER, *Von der „Ausschaffung kriminalisierter Einheimischer“ zur „Endlösung in der Täuferfrage“*. Zum 300. Jahrestag einer missglückten Deportation, in: *Mennonitica Helvetica* 32/33 (2009/2010), 237-258.

- I. La situation politique et religieuse en Alsace en 1710–1711 et la place des anabaptistes
- II. Les interventions antérieures des Frères alsaciens (1650–1670–1693)
- III. Les courants anabaptistes en Alsace au début du 18<sup>e</sup> siècle
- IV. Interventions alsaciennes en 1710–1711
- V. Les traces laissées par les déportés
- VI. L'expulsion de septembre 1712. Les raisons et conséquences

## I. LA SITUATION POLITIQUE, ECONOMIQUE ET RELIGIEUSE EN ALSACE EN 1710–1711 ET LA PLACE DES ANABAPTISTES

Petit retour en arrière: L'Alsace était devenue française à l'issue de la Guerre de Trente Ans. Il n'y avait plus de raison de pourchasser les anabaptistes puisque les mandements répressifs des Habsbourg n'étaient pas applicables dans le Royaume. La préoccupation était alors à la reconstruction des villages et au redémarrage de l'économie mettant au second plan l'origine et les confessions religieuses des candidats à l'immigration. Parallèlement, le centre de l'anabaptisme alsacien allait se déplacer de Strasbourg vers une zone située en gros entre le Rhin et les villes de Sélestat et Colmar, là où se trouvaient agglutinées plusieurs seigneuries protestantes. Cette zone, lieu de passage des troupes belligérantes, avait été particulièrement éprouvée par les affres de la Guerre. Quelques années avant la paix de Westphalie de 1648, les anabaptistes chassés du canton de Zurich vinrent déjà repeupler les villages de la plaine puisque personne d'autre ne voulait s'y installer. Ainsi, Kunheim fut entièrement reconstruit par les anabaptistes zurichois comme en a témoigné le pasteur luthérien dans sa chronique. De même, certains villages dépendant de l'Evêché furent repeuplés au milieu du 17<sup>e</sup> siècle par une majorité d'anabaptistes. Si l'évêque avait demandé peu après aux anabaptistes de vendre leurs biens et de quitter ses villages au bout d'une présence de 7 années, ou si certains pasteurs zélés marquaient ouvertement leur désapprobation à leur présence, d'autres se montrèrent beaucoup plus conciliants. Ainsi, lors du décès d'un anabaptiste (Hans Ulrich Schneider à Jepsheim), le pasteur note que «celui-ci était une bonne personne et qu'il s'est montré bienveillant également envers moi». La noblesse possédante (les Wurtemberg, Rathsamhausen, d'Andlau, Berckheim) a su reconnaître très vite tout le profit qu'elle avait à confier leurs biens aux anabaptistes. Leur savoir-faire et leur probité furent appréciés de sorte que de grands domaines seigneuriaux leur furent attribués. Leur fidélité et leur motivation a été démontrée durant la guerre de Hollande: défendre les biens de leurs propriétaires comme les Ringer l'ont fait à Heidolsheim (contre le pillage des troupes de Turenne et des impériaux).

Julius Eberhardt de Berckheim était déjà confronté à une augmentation du nombre d'anabaptistes. Il note pourtant «le problème n'est pas qu'une maison sup-

plémentaire soit construite au village (de Jebsheim), mais que cette secte prolifère. Autrement ce sont des gens discrets, obéissants et serviables.»

Les Ribeaupierre étaient animés d'une autre motivation. Ils avaient pris des risques importants en s'opposant aux Habsbourg sur les questions de religion en faisant la promotion de la «liberté de conscience» sur leurs terres (ils avaient même tenté vainement de soustraire Claus Klinger à son terrible sort). C'est à eux que l'on doit en premier chef la politique de tolérance applicable au sort des anabaptistes.

Les conditions d'existence des anabaptistes avaient bien changées: le moulin d'Ohnenheim, devint un lieu de réunion légal tout comme la ferme seigneuriale de Baldenheim. Il devenait nécessaire de réviser la confession de Schleithem de 1527. Pour cela, les anabaptistes avaient à disposition un texte adopté en Hollande en 1632, celui de Dordrecht. Réunis en 1660 au moulin d'Ohnenheim, les anabaptistes alsaciens la validèrent à leur tour. Celle-ci fut en usage en Alsace jusqu'à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, voire jusqu'au début du 20<sup>e</sup>. Elle est toujours enseignée chez les amish outre-atlantique.

Nous vous proposons d'en parcourir l'article 13<sup>6</sup>

«Treizièmement, nous croyons, reconnaissons et confessons que Dieu a ordonné le Pouvoir (= Etat), ou Autorité et l'a établi pour le châtement des méchants et la protection des bons et en outre pour régir le monde, pays et villes, comme aussi pour maintenir ses sujets en bon ordre et police. Nous ne pouvons donc ni le mépriser ni l'insulter ni lui résister mais devons le reconnaître comme un serviteur de Dieu, l'honorer, lui être soumis et obéissants, même prêts à accomplir sous son ordre toutes bonnes oeuvres, principalement en ce qui n'est pas en contradiction avec la loi, la volonté et les commandements de Dieu et lui payer fidèlement l'octroi, les accises et les contributions, lui donner ce qui lui revient, comme le Fils de Dieu nous en a instruits et l'a lui-même fait et a prescrit et commandé aux siens de faire. Nous devons de plus constamment et instamment prier le Seigneur pour l'Autorité, son bien-être et le bien du pays, pour que nous puissions habiter sous sa protection, gagner notre subsistance, et mener une vie calme et paisible en toute piété et honnêteté. En outre, que le Seigneur veuille le récompenser et rétribuer maintenant et dans l'éternité pour tous les bienfaits, la liberté et la faveur dont nous jouissons sous sa louable administration.»

On comprend à la lecture de cet article que l'adoption de cette confession par les frères bernois leur posait problème, eux qui se trouvaient durement persécutés par leurs autorités.

---

<sup>6</sup> Ceci est une traduction faite à partir du texte allemand postérieur. Pour la version de la confession de Dordrecht validée par les anabaptistes alsaciens en 1660 cf. TIELEMANN TIELEN VAN SITTERT (Hg.), *Christliche Glaubens-BEKENTNUS der waffenlosen / und fürnehmlich in den Niederländern (unter dem nahmen der Mennonisten) wohlbekanten Christen [...]* Amsterdam 1664. Une version française originale et imprimée a existé avant 1660 mais aucun exemplaire n'a été retrouvé à ce jour.

Continuons les appréciations: celles d'un Wurtemberg, le comte Léopold Eberhardt de Montbéliard lors d'une rencontre avec une délégation «amish» vers 1708. Celle-ci eut lieu sans intermédiaire, sans que les membres du Conseil n'aient été préalablement consultés à l'automne ou le début de d'hiver 1708 et probablement au château de Montbéliard. Il «avait trouvé leur doctrine recevable et admissible dans ses terres et seigneuries» après avoir «examiné et fait examiner les livres imprimés qu'ils lui avaient présenté». Lui-même et ses théologiens protestants avaient lu et analysé la littérature que les anabaptistes avaient apportée avec eux. Cette implication du Consistoire dès les premiers contacts explique qu'à aucun moment par la suite, les instances luthériennes ne se soient élevées contre la présence des anabaptistes. Le Conseil de son Altesse Sérénissime s'exprime de la façon suivante sur la question, reflétant certainement en la matière l'opinion commune de la cour:

«Les Anabaptistes n'étant plus tels qu'ils estoient du temps des traités de Westfalie [...], ne diffèrent de notre religion dans aucun article essentiel outre celui du baptême, et par conséquent n'étant que de la simple secte des mennonites.»

Une communauté anabaptiste multicomposite s'était constituée durant la seconde moitié du 17<sup>e</sup> siècle. Elle était faite de zurichois, de bâlois, d'argoviens, de «bourgeois» alsaciens de souche et d'émigrés de la Forêt Noire et du Wurtemberg. C'était une petite communauté très intégrée dans le milieu des artisans et des commerçants, proche des communautés réformées.

Elle représentait toutefois une population peu nombreuse. Vers 1690 elle constituait un groupe qui s'était à nouveau résorbé (beaucoup avaient poursuivi leur route vers le Palatinat ou d'autres lieux qui s'ouvraient à eux, les comtes de Venningen du Kraichgau par exemple étaient venu «chercher» des anabaptistes à Wihr-au-Val en 1658).

Si on se fie au dénombrement remis au curé de Mussig par trois anabaptistes, on trouve en tout 62 feux ou foyers (une notion qui intègre toutes les familles qui vivent sous un même toit) dont 10 demeuraient à Sainte-Marie-aux-Mines. Ceci devait représenter un peu plus de 400 personnes.

Parmi eux devait se trouver un personnage du nom de Jacob Amman dont nous aurons à reparler plus loin.

Durant le long règne de Louis XIV, et ce jusqu'en 1711, les anabaptistes n'avaient aucunement été inquiétés. L'Intendant d'Alsace, le représentant du roi dans la province, était satisfait de la présence des «Suisses». Elle ne semblait nullement le déranger bien au contraire: ainsi l'intendant de la Grange note dans son rapport de 1697:

«L'abondance du païs les rend [les alsaciens] paresseux et peu industriels. Ils sortent rarement de leur province et, sans le secours des Suisses, ils auraient de la peine à cultiver leurs terres, à faire leurs foins, leurs récoltes, et leurs vendanges, ce qui fait sortir assez d'argent de la province...»

L'arrivée soudaine autour de 1695, d'une soixantaine de familles de l'Oberland bernois menés par Jacob Amman allait bouleverser la quiétude de l'ancien groupe. Outre le fait que la population anabaptiste allait quasiment doubler, le centre de gravité de la présence anabaptiste en Alsace allait une nouvelle fois évoluer pour se déplacer vers la vallée de Sainte-Marie-aux-Mines.

A Versailles, on ignorait probablement tout de leur présence. Rien ne laissait alors présager l'arrivée de jours plus sombres en 1712...

## II. LES INTERVENTIONS ANTERIEURES DES FRERES ALSACIENS (1650–1670–1695)

Les anabaptistes en Alsace n'ont pas ménagé leurs efforts pour porter assistance à leurs frères de Suisse. Ils constituèrent l'un des maillons de la chaîne d'information qui courait le long du Rhin. Déjà lors des persécutions zurichoises, Jérémie Mangold dont la famille est originaire d'Ingersheim et qui trouva refuge sur les terres des Ribeaupierre à l'époque autrichienne, avait adressé en Hollande une longue liste des Frères suisses persécutés et sur la situation catastrophique qu'ils enduraient. Lors de leur transfert, les anabaptistes «bourgeois» avaient certainement mis tout en œuvre pour leur procurer des points de chute en intercédant auprès de leurs seigneurs. Encore plus intenses furent les efforts de «Sieur» Adolphe Schmidt dans les années 1670. Originaire lui aussi d'Ingersheim, Adolphe Schmidt avait été marchand et maître-tanneur, il avait aussi obtenu le statut de maître-bourgeois bien qu'anabaptiste, le classant ainsi parmi les notables de la vallée. Installé d'abord à Sainte-Marie-aux-Mines, il élira domicile à Ribeauvillé au «Amthof», la maison du bailli dans la ville haute proche du château des Ribeaupierre. Il fut l'un des signataires de la confession d'Ohnenheim comme ancien de la communauté. Par ses relations, il parvint à mobiliser la noblesse de Basse-Alsace afin qu'elle fasse, elle aussi pression sur les autorités bernoises. Il fut un relais indispensable pour les mennonites hollandais dans le long processus qui amena ces quelques centaines de bernois dans le Palatinat.

La troisième vague autour des années 1695 fut plus difficilement décelable puisque les mennonites de Hollande ne furent pas impliqués et n'en ont donc pas conservé de trace dans leurs archives. Elle fut l'œuvre du groupe Amman d'Alsace dont on pense que leur leader avait été le principal artisan, tant dans les négociations avec les autorités bernoises pour un départ volontaire qu'avec les Birkenfeld pour leur accueil. Il reste que de nombreuses familles parvinrent ainsi à Sainte-Marie-aux-Mines et s'y installèrent en investissant massivement dans les domaines agricoles puisqu'ils avaient pu emporter avec eux le produit de la vente de leurs biens en Suisse.

En dehors de ces trois principaux flux migratoires, des individus ou groupuscules épars, ne sachant où se rendre ailleurs, arrivaient plus ou moins régulièrement en Alsace.

### III. LES COURANTS ANABAPTISTES EN ALSACE AU DEBUT DU 18<sup>e</sup> SIECLE

Je ne vais pas revenir sur le schisme qui a divisé le groupe des Frères suisses. La rupture était devenue profonde et irréversible depuis que Jacob Amman avait eu ses différends avec le milieu des anabaptistes bourgeois suivi d'une dispute qui s'est ensuite transposée en Suisse dans une confrontation avec les anabaptistes de l'Emmenthal et d'Argovie. Niklaus Moser de Friedersmatt/Bowil, l'un des protagonistes de la controverse et opposant à Jacob Amman fut destiné à la déportation de 1710, mais décéda en prison quelques semaines avant. Il remarquait amèrement que la rupture n'aurait sans doute pas eu lieu si les Frères s'étaient rencontrés «comme du temps des réunions de Strasbourg» (la dernière connue avait eu lieu en 1607). La séparation fut telle que des bateaux distincts durent être prévus lors de la déportation de 1711. Les frais de construction de ces quatre bateaux ou barges qui devaient les acheminer de Berne vers Nimègue avaient été prélevés dans le fond du «Täuferguth», le fond de gestion des biens confisqués.

On peut noter à ce stade que la notion de «Reistischen» tel qu'employé en Suisse pour désigner les opposants à Jacob Amman n'a pas eu de sens en Alsace. Reist étant même un nom rencontré chez les amish de Montbéliard (1723)!

A Sainte-Marie-aux-Mines on parlait de l'ancienne communauté (les bourgeois) et de la nouvelle communauté ou «Jacob Amman's Partie» (les partisans de Amman), la troisième voie étant représentée par Hans Bachman de la plaine qui avait pris ses distances du groupe Amman tout comme Jacob Kleiner de Jepsheim.

En 1702, un prêtre lorrain, Antoine Rice, nous fait part de ses observations de la situation à Sainte-Marie-aux-Mines:

«Les anabaptistes sont encore divisés entre eux, et n'ont aucune communication en fait de religion; pour se distinguer les uns portent la barbe longue, et les hommes ni les femmes ne s'habillent jamais que de toile hiver et été; les autres portent la barbe moins longue et sont habillés de gros drap ; et les troisièmes sont à peu près comme les catholiques. Ces anabaptistes n'ont aucun temple, mais s'assemblent dans une de leurs maisons chacun dans sa secte, qui souvent sont répandues dans les montagnes, où ils traitent de leurs affaires et de leur religion et où il est loisible à qui veut de porter la parole.»

Il est clair que l'apparence et la question vestimentaire tenait à cœur au maître-tailleur Jacob Amman. Il est vraisemblable qu'il en a créé lui-même la mode et des règles sociales conformes à ses vues. Une telle distinction d'apparence était impensable à Berne.

La chancellerie, constatant que de nombreux anabaptistes arrivaient dans la région sans signaler leur présence et donc sans contribuer aux impôts, elle décida, en 1710, de mettre de l'ordre tout en douceur dans cette immigration sauvage.

Les anabaptistes suivants furent convoqués:

- Hans Wisler et son fils marié Heinrich, tous deux couteliers ou armuriers («Waffenschmied») de Richterswil, installés dans un premier temps à Heidolsheim.
- Hans Reinhard de Eriswil, tisseur de lin.
- Hans Steiner de Sumiswald, tisserand.
- Peter Bähler de Sumiswald.
- Peter Reinhard de Sumiswald qui habite au moulin d'Adolph Schmidt (le jeune).
- Melchior Schirmann de Köllichen (Kölliken?), tisserand.
- Benedict Hoffer de Münchenbuchsee.
- Hans Hörnel (Hörnly) de Drühen.
- Hans Husser.

Après avoir déclaré individuellement depuis combien de temps ils étaient dans la vallée (pour régulariser leur droit de manance), ces neuf personnes se virent demander qui était leur «responsable» puisqu'ils déclarèrent unanimement qu'il ne s'agissait pas de Jacob Amman. Surpris probablement de la question et méfiants par rapports aux intentions (la même question leur était posée à Berne pour d'autres fins), les anabaptistes ne surent ou ne voulurent pas y répondre. Ce n'est que le 6 mars 1710, deux jours plus tard, qu'ils dépêchèrent Hans Wisler et Ulrich Steiner. Ceux-ci se confondirent en excuses en reconnaissant leur ignorance (des lois et règles du comté). Ils promirent par «Handtreüe» de verser très régulièrement les droits et arriérés. Concernant leur religion, il leur a été permis, sur leur demande, de se rattacher à leur gérant (Walter) qui n'était autre que Hans Bachmann de Heidolsheim.

Notre attention est attirée par le coutelier de Richterswil (Zurich), Hans Wisler. En effet, on retrouve sur la liste des déportés de 1711 un personnage de même nom dont il est dit qu'il était à Langnau et était monté sur le «Emmenthaler Schiff». S'il ne s'agit pas d'un homonyme, on peut imaginer que pour une raison ou pour une autre, par exemple un retour vers ses proches dont il aurait été séparé, il ait effectué un bref aller-retour en Suisse. Il parvint à s'échapper à Breisach. Il figure en tout cas sur la liste des anabaptistes de Sainte-Marie-aux-Mines en 1711.

Dans les actes alsaciens, leur confession est pratiquement toujours clairement exprimée, sans crainte, bien au contraire: cela était devenu un gage de respectabilité.

Ici, pas de confiscation des biens, de chasseurs d'anabaptistes, d'emprisonnement, de séparation des familles, de prise en otage de bourgeois dans les villages pour se faire livrer les anabaptistes de l'endroit. Ceux-ci jouissaient d'une belle réputation et on se disputait leurs compétences. Ce renom eut le don de les

rendre aussi plus exigeants ou revendicatif en cas d'injustice. En cas de difficulté, un Jacob Amman savait même se montrer menaçant à l'occasion:

Dans une affaire matrimoniale en 1701 l'opposant au greffier de la ville, Jacob Amman met tout son poids dans ses propos et menace de quitter les lieux, «qu'ils allaient planter leur bâton ailleurs» – «unseren Stab weiter setzen» au cas où lui et les siens n'obtiendraient pas gain de cause dans le différent qui l'opposait au Amtsschreiber.

Même les membres du Conseil Souverain d'Alsace qui siégeaient à Colmar, une sorte de parlement provincial, commençaient à se choisir des fermiers anabaptistes.<sup>7</sup>

#### IV. INTERVENTIONS ALSACIENNES EN 1710–1711

Les événements se sont produits du temps où Jacob Amman résidait encore à La Petite Lièvre entouré de sa communauté florissante.

Au printemps 1710, les autorités bernoises veulent se débarrasser définitivement des anabaptistes. Si Berne ne mettait plus en avant les questions religieuses sur le baptême ou même la participation à la Cène et aux Offices, elle reprochait aux anabaptistes leur insoumission aux autorités, leur refus de défendre la patrie. Fruit d'une politique de masse de la pensée unique?

Comme cela a été le cas antérieurement avec une quasi réussite à Zurich, Berne cherchait à trouver une solution définitive à son problème. Afin de vider ses prisons qui se remplissaient ils organisèrent un convoi dans une certaine précipitation pour que leurs «insoumis» d'anabaptistes (au nombre de 56 personnes) soient éloignés le plus loin possible, vers les Indes ou vers l'Amérique de manière à en empêcher le retour. Leur préparation était cependant incomplète. S'ils avaient bien obtenu les droits de passages jusqu'en Hollande, ils ne s'étaient pas assurés de la bonne disposition des autorités hollandaises qui, après de longs échanges diplomatiques, déclarèrent par l'intermédiaire de leur représentant le baron Fagel, chancelier des Provinces-Unies, «Aussitôt qu'un homme posera son pied dans ce pays, il sera libre». Ainsi fut fait. Les anabaptistes furent libérés, recueillis par leurs coreligionnaires et se trouvèrent libres sur le champ. La plupart n'eurent qu'une hâte, celle de retrouver leur famille pour une part réfugiée en Alsace. La plus grande part retourna cependant en Suisse comme l'a montré Lavater.

Les prisons bernoises commençaient à se remplir à nouveau. Parmi les nombreux échanges et correspondances, on trouve pour le mois de juillet 1710, une missive adressée par trois alsaciens non-amish, Martin Egli, Hans Blum et Christian Rupp, à destination du Palatinat. Ils communiquent une liste de 30 personnes nouvellement emprisonnées. Ils pensent même qu'un nouveau convoi est

---

<sup>7</sup> François Favier †1704, Avocat Général et Conseiller du Roy au Conseil, employait les Rupp à Kunheim dès avant 1699.

en préparation et demandent à leurs coreligionnaires d'être attentifs. De leur côté, ils proposent de mandater quelqu'un pour surveiller le trafic et que cette personne les prévienne lorsque le bateau arrivera à Brisach. Sur ces trois intervenants, tous anciens ou prédicateurs, nous disposons de quelques renseignements:

Martin Egli est probablement le fils ou le petit-fils du *Wannenmacher* (cuvelier) Rudolph Egli, l'un des signataires de la confession d'Ohnenheim. Martin se trouve à Ohnenheim en 1690 puis sur la ferme seigneuriale de Jebnheim en 1708. Hans Blum ou Plienn vient d'une famille originaire de Heppenheim-auf-der-Wiese près de Worms. Il demeurait à Kunheim avant 1712 selon un acte de 1714 dans lequel un avocat au Conseil Souverain d'Alsace déclare que «les biens consistent en terres qui proviennent de l'anabaptiste Bluem suivant que lesdits biens sont mentionnés dans le pied terrier de 1665». Ce bien lui rapportait un loyer de 12 sacs de grains.

Christian Rupp est fermier avant 1699 de François Favier, Conseiller du Roy au Conseil, puis des Rathsamhausen à Kunheim. En 1713 il s'installe à Hochburg dans la seigneurie de Durlach qui se constituera ultérieurement en assemblée.

Après son échec, Berne ne baissa pas les bras. Elle reprit les tractations afin de proposer à ses anabaptistes un exil à des conditions acceptables contre un abandon de leur citoyenneté: les familles pouvaient être réunies et leurs biens détenus en Suisse ont pu être vendus avec une taxe de transmigraton de 5%, des conditions que la vague des «amish» de 1695 avait déjà obtenues. Si les pro Amman se sont montrés de très loin les plus nombreux à répondre à cette invitation, les «Reistischen» furent bien plus réticents à être du voyage. Leur approche sur la question de l'exil était en effet bien différente. Pour les premiers c'était Actes 13:51 «Ils secouèrent contre eux la poussière de leurs pieds» et pour les autres 1 Cor. 10:26 «La terre est au Seigneur et tout ce qu'elle renferme» qui servaient de repère.

Le convoi fut constitué de quatre barges avec 367 personnes à bord qui quittèrent Berne au mois de juillet 1711. Déjà à Bâle, les anciens prisonniers issus en majorité du groupe de l'Emmental avaient commencé à s'échapper.

Même si elles ne sont pas documentées, il est vraisemblable que les actions d'assistance du côté des amish de Sainte-Marie-aux-Mines devaient être intenses puisque plus de 90% des transportés étaient de leur bord. La plupart arrivèrent à bon port en Hollande où ils trouvèrent asile à Groningen, à Deventer et à Kampen.

## V. LES TRACES ET PISTES RELEVÉES COMPAREES AUX LISTES<sup>8</sup>

Les difficultés de la documentation sont nombreuses pour pister les traces individuelles. L'Alsace était multiconfessionnelle en vertu des accords du traité de

---

<sup>8</sup> Pour les listes des deux flux j'ai utilisé celles qu'ont fait paraître ERNST MÜLLER et HANS RUDOLF LAVATER (liste Schenck de Röthenbach), cf. note 5.

Westphalie. La France avait laissé une certaine liberté à ses vassaux pour s'occuper des questions de religion, un point particulièrement sensible dans notre région de sorte que les anabaptistes jouissaient d'un statut à part: pas d'obligation de déclarer les naissances, les mariages ou les décès dans la plupart des cas. Ce n'est qu'incidemment qu'un curé ou pasteur notait quelques événements, en particulier s'il fallait leur aménager une place dans le cimetière dans une zone non bénite. Ils versèrent en contrepartie quelques compensations financières aux curés (Sainte-Marie-aux-Mines, Montreux, Hang). Ils sont parfois simplement désignés comme «acatholiques», «calvinistes» ou plus généralement qualifiés de «Schweitzer/Suisse» dans les registres; inhumés «entre-eux, à leur façon» sur les biens qu'ils exploitaient ou même en bordure de champs (Sainte-Marie-aux-Mines). Même leurs baux étaient bien souvent rédigés sous seing privé sans passer chez le notaire de sorte que beaucoup de détails de cette époque nous échappent. L'état civil faisant obligation de faire les déclarations n'ayant été instauré qu'en 1792, il n'est ici d'aucun secours. Ce n'est qu'à partir du milieu du 18<sup>e</sup> siècle que les premiers registres anabaptistes apparaissent (Montbéliard-Belfort) et encore, ceux-ci n'ont été rédigés que postérieurement, au changement de Régime. La qualité de conservation des archives est du reste très variable, certaines micro-seigneuries n'en ont pas conservé du tout sans parler des destructions dues aux nombreux conflits et troubles révolutionnaires. Bref, de nombreuses difficultés attendent le chercheur pour cette période.

On constate par ailleurs une grande mobilité de nos réfugiés, par exemple lors de la dispersion de ceux arrivés à Nimègue en 1710. Il semble que les uns se soient installés en Hollande ou en Prusse, d'autres aient remonté le Rhin vers le Palatinat et l'Alsace et d'autres encore, en majorité des membres du groupe non amish s'en soient retournés en Suisse. Pour ces derniers les menaces d'une livraison aux galères se faisaient plus précises. Prioritairement, ils se sont réfugiés auprès de leur parenté ou de connaissances émigrées antérieurement.

Une dernière difficulté est à considérer concernant les noms: il faut rester prudent face à des homonymies qui peuvent conduire à bien des erreurs!

Venons-en à quelques exemples concrets :

Les registres de la paroisse protestante de Baldenheim mentionnent à la date du 5 juillet 1710 le décès d'Anna Gerber, «une anabaptiste étrangère» chez Hans Währy. Il s'agit ici d'Anna Schenck de Diessbach dont le mari était Hans Gerber (les épouses perdaient leur nom au mariage chez les protestants). Comme beaucoup issus de ce premier transfert, elle était éprouvée par les années d'incarcération, de privation et de mauvais traitement. Elle fut débarquée à Brisach le 22 mars et emmenée chez le diacre de la communauté du Ried où elle passa les quelques mois qui lui restaient à vivre.

En lien peut-être avec le Hans Gerber précédent, on retrouve plusieurs Gerber originaires de Langnau. Le couple Hans Gerber / Verena Lüthi de Langnau fut le premier à prendre pied dans la région belfortaine, précisément à Bourogne en 1718. Il fut le précurseur de l'importante implantation anabaptiste à Florimont

où ils occuperont la ferme Chalembert. Peut-il s'agir du Hans Gerber condamné aux galères en 1711 mais qui parvint à s'évader? La question reste ouverte.

Les registres de la paroisse protestante de Jepsheim signalent le décès à la date du 18 février 1712 d'un anabaptiste Peter Gerber originaire de Langnau: «il fut mis en terre ici avec les siens» sans autre précision hormis qu'il décéda chez Melichert (Michel) Müller. Le lien avec le déporté Peter Gerber et son épouse Verena Aeschlimann qui tous deux avaient quitté prématurément leur transport à Brisach (bateau des Emmentaler) reste du domaine du très possible.

Nicolas Baltzli de Habstetten / Bolligen figure parmi les déportés de 1710. Il était un ardent opposant à Jacob Amman. Au moins deux de ses fils s'étaient mariés à Jepsheim en Alsace: Ulrich Baltzli en 1690 avec Maria Schneider, la fille de Rudi Schneider, et Nicolas Baltzli en 1692 avec Barbara Bachmann, la fille de Caspar Bachmann. Nicolas et Barbara étaient employés tous deux sur la ferme de Jacob Kleiner, une ferme où Nicolas père a pu séjourner. La famille Baltzli se rendra ensuite à Freistett, outre-Rhin après 1712.

Caspar Bieri de Eriswil fut également déporté en 1710. Il est fort probable que ce soit le même qui figure sur une liste des anabaptistes de Sainte-Marie-aux-Mines que l'on peut dater de 1711/1712. Hanspeter Jecker a retracé le parcours de ce couple Caspar Bieri / Catherine Bieri.<sup>9</sup> Des Bieri il y en eut également à Aubure depuis 1709, non loin de Sainte-Marie-aux-Mines. Daniel Bieri et Catherine Schütz venant de Trachselwald étaient au service de la fantasque princesse Anne de Wurtemberg.

Des Réformés s'étaient joints aux émigrés. Ainsi Melchior Kratzer un laboureur d'Aeschi, sa femme Elisabeth Graf étant quant à elle anabaptiste, avaient également embarqué avec leurs 7 enfants. S'ils sont parvenus à destination, ils ont très bien pu revenir en Alsace. Dans un document isolé du fond notarial de Riquewihl daté du 16 mars 1725 on trouve la mention d'un Melcher Kratzer associé à Gilgen Schertz, dont il est dit que tous deux sont natifs d'Aeschi et qu'ils sont actuellement à Riquewihl.

En raison de la fréquence du patronyme Neuhauser parmi les anabaptistes on aurait quelques incertitudes pour mettre en relation le Christian Neuhauser du bateau des Oberländer: («Christian Neuhauser, Landmann, 30 Jahre, und seine Frau Margaretha Planck mit einem Kinde, angekommen.») avec le Christian Neuhauser qui prend pour 9 ans un bail d'un moulin à Sainte-Marie-aux-Mines en 1724. Mais voilà, bien plus tard, en 1761, ce même Christian Neuhauser, alors installé à La Petite Lièvre demande à la chancellerie d'être exempté de la taxe de protection (Schirmgeld) et ceci en raison de son âge de 81 ans, et de ce qu'il

---

<sup>9</sup> Cf. note 5.

doive être à charge de son gendre Christian Stocky. L'âge qu'il indique correspond parfaitement avec l'âge de l'émigrant lors de son voyage (30 ans en 1711). Ceci renforce quelque peu l'hypothèse d'une seule et même personne. Les Neuhauser son originaires de Goldwil dans le bailliage de Thun. Tant les Neuhauser que les Blanck (Planck) étaient déjà présents à Sainte-Marie-aux-Mines avant 1700.

Une autre destination possible était le comté de Montbéliard. Léopold Eberhardt duc de Wurtemberg était déjà convaincu de l'utilité de mettre en place des «Suisse» pour rentabiliser ses possessions. Parmi les 9 familles qu'il installa en 1709 sur ses fiefs bourguignons de Clémont et de Liebvillers figure Blaise Sorg originaire de Schaffhouse. Le bailli de Beaune n'entendait cependant pas laisser agir le comte à sa guise et obtint que les anabaptistes soient chassés en raison de «leur séjour illégal». Après cet échec d'implantation, Blaise Sorg retourna certainement à Hilterfingen. Il fit le voyage en 1711 sur le «Thuner Schiff» jusqu'en Hollande en compagnie de son épouse Madeleine Meyer et de leurs trois enfants. En ce qui concerne les Gäumann qui apparaissent très tôt à Montbéliard, il s'agit encore de démontrer s'ils sont bien de la lignée de Christian Gäumann «le jeune» et de sa femme Catherine Streit de Grosshöchstetten qui avaient pris le bateau des Emmentaler. Ceux-ci figurent parmi les rares non-amish à avoir poursuivi le voyage jusqu'à son terme.

D'autres pistes encore non explorées pourraient nous mener en Lorraine en particulier dans les actuels départements des Vosges et de la Moselle où des patronymes tels que les Schirch/Schürch, les von Gunten (devenus Fougou) et les Schertz ont pu faire souche à la suite de la déportation de 1711.

Ce que nous pouvons constater après cet inventaire est que les anabaptistes ayant atteint notre province se scindèrent géographiquement en deux: les non-amish trouvèrent hébergement dans le Ried alsacien et les amish trouvèrent plutôt refuge à Sainte-Marie-aux-Mines et à Montbéliard.

## VI. L'EXPULSION DE SEPTEMBRE 1712 – RAISONS ET DEROULEMENT

On a fait grand cas de l'expulsion des anabaptistes des terres de France en 1712. Je voudrais y apporter quelques commentaires même si cela déborde un peu de notre sujet. Personne ne s'attendait à cela lorsqu'en septembre 1712 l'intendant d'Alsace De La Houssaye ordonne à ses baillis « de faire sortir d'Alsace, sans aucune exception, tous les anabaptistes qui s'y sont établis même le plus anciennement » tant la situation semblait favorable à une présence anabaptiste sans restriction.

Les Birkenfeld, une famille de militaires au service de la France avaient succédé aux Ribeaupierre en 1674. Christian III, colonel de Royal-Alsace s'était distingué en Espagne lors de la prise de Barcelone (1696). Il portait en outre le titre de Prince Palatin et de duc des Deux-Ponts (Zweibrücken). Il avait l'intention de poursuivre la politique de tolérance initiée par les Ribeaupierre sur les terres alsaciennes.

En fait, la belle prospérité des anabaptistes de Sainte-Marie-aux-Mines avait attiré les convoitises «de personnes de haut parage». Après avoir proposé aux anabaptistes de leur racheter leurs belles propriétés – ils possédaient le tiers de la vallée en bien propre – Frédéric Louis Waldner de Freunstein en qualité de Conseiller du prince de Birkenfeld, familier de la Cour et fin juriste avait décelé dans les traités de paix de Westphalie que les anabaptistes n'avaient pas été inclus dans les accords de stabilité religieuse. Lui et ses complices en avisèrent le chancelier Voysin qui en informa le Roi Louis XIV qui donna ses ordres. Ce n'est donc pas au départ pour une question de religion que les anabaptistes furent chassés de France mais cela en devint le prétexte. Il leur fut permis de vendre leurs biens sous trois mois et chaque famille qui le demanda fut dotée d'un certificat d'honorabilité et de bonne conduite. La dispersion des idées amish était en marche.

A peine cinq années plus tard, en 1717, Chrétien III se rendit personnellement à Paris muni d'un élogieux rapport sur les anabaptistes que lui avait préparé son conseiller Kroeber. Il y rencontra le Régent de France Philippe d'Orléans (Louis XIV étant décédé en 1715) et obtint de sa part l'autorisation de recevoir à nouveau 200 familles d'anabaptistes, bien plus que l'Alsace n'en avait compté avant 1712!

Tout cela s'est déroulé un peu plus d'un an après le passage du convoi fluvial anabaptiste de la Grande Déportation. Une nouvelle page de leur histoire allait s'ouvrir.

*Robert Baecher, 32b rue de l'Arc, F-68120 Pfastatt*